

---

# États financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

31 décembre 2018

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	3
État de la situation financière.....	4-5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-16

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.F.N.C.R.C. /s.r.l.*<sup>1</sup>

Le 28 mai 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

**Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobili- sations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>							
3 Apports	857 626	—	191 338	50 000	1 467 411	2 566 375	1 868 964
4 Revenus de placement	(1 781 603)	—	(233 023)	(9 554)	(331 821)	(2 356 001)	3 280 458
5 Activités de financement	1 331 812	—	230 550	—	94 466	1 656 828	2 122 414
6 Activités commerciales	55 000	—	4 553 176	—	—	4 608 176	4 782 833
	<b>462 835</b>	<b>—</b>	<b>4 742 041</b>	<b>40 446</b>	<b>1 230 056</b>	<b>6 475 378</b>	<b>12 054 669</b>
<b>Charges</b>							
3 Frais inhérents liés aux apports	210 975	—	672 063	—	—	883 038	316 748
Gestion et garde des placements	168 190	—	—	—	—	168 190	160 211
5 Activités de financement	952 984	—	109 451	—	25 378	1 087 813	1 057 675
6 Activités commerciales	—	—	3 450 717	—	—	3 450 717	3 564 117
Administration	1 193 199	—	—	—	8 000	1 201 199	1 106 685
Amortissement des immobilisations	—	7 030	—	—	—	7 030	6 860
	<b>2 525 348</b>	<b>7 030</b>	<b>4 232 231</b>	<b>—</b>	<b>33 378</b>	<b>6 797 987</b>	<b>6 212 296</b>
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant dons	(2 062 513)	(7 030)	509 810	40 446	1 196 678	(322 609)	5 842 373
Dons au CIUSSS du Nord-de-l'île de-Montréal/Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost	436 669	—	768 710	—	1 038 360	2 243 739	4 082 546
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(2 499 182)	(7 030)	(258 900)	40 446	158 318	(2 566 348)	1 759 827
Soldes de fonds au début	11 852 325	53 163	18 834 837	10 042 024	8 458 821	49 241 170	47 481 343
Virements interfonds	(142 456)	—	—	80 581	61 875	—	—
8 <b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>9 210 687</b>	<b>46 133</b>	<b>18 575 937</b>	<b>10 163 051</b>	<b>8 679 014</b>	<b>46 674 822</b>	<b>49 241 170</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal**  
**État de la situation financière**  
 au 31 décembre 2018

	Notes	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobili- sations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	2018	2017
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>								
Placements et intérêts courus								
Placements	9	43 919 203	—	—	—	—	43 919 203	46 463 433
Intérêts courus		55 568	—	—	—	—	55 568	54 285
		<b>43 974 771</b>	—	—	—	—	<b>43 974 771</b>	<b>46 517 718</b>
Autres éléments d'actif								
Encaisse	10	2 041 264	—	—	—	—	2 041 264	2 799 268
Débiteurs		650 529	—	—	—	—	650 529	1 796 292
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	13	—	—	18 575 937*	10 163 051*	8 679 014*	—	—
Frais payés d'avance et autres éléments d'actifs		313 132	—	—	—	—	313 132	279 654
Immobilisations	11	—	46 133	—	—	—	46 133	53 163
		<b>3 004 925</b>	<b>46 133</b>	<b>18 575 937</b>	<b>10 163 051</b>	<b>8 679 014</b>	<b>3 051 058</b>	<b>4 928 377</b>
		<b>46 979 696</b>	<b>46 133</b>	<b>18 575 937</b>	<b>10 163 051</b>	<b>8 679 014</b>	<b>47 025 829</b>	<b>51 446 095</b>

**Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal**  
**État de la situation financière (suite)**

au 31 décembre 2018

		Fonds d'adminis- tration générale	Fonds d'immobili- sations	Fonds de développement	Fonds de dotation	Fonds spécifique	2018	2017
	Notes	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Passif</b>								
Créditeurs et charges à payer	12	341 657	—	—	—	—	341 657	2 192 850
Produits perçus d'avance		9 350	—	—	—	—	9 350	12 075
Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds	13	37 418 002*	—	—	—	—	—	—
		<b>37 769 009</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>351 007</b>	<b>2 204 925</b>
<b>Soldes de fonds</b>								
Investis en immobilisations		—	46 133	—	—	—	46 133	53 163
Affectations d'origine externe	14	—	—	18 575 937	5 062 494	8 679 014	32 317 445	32 315 706
Affectations d'origine interne		—	—	—	5 100 557	—	5 100 557	5 019 976
Non grevés d'affectations		9 210 687	—	—	—	—	9 210 687	11 852 325
		<b>9 210 687</b>	<b>46 133</b>	<b>18 575 937</b>	<b>10 163 051</b>	<b>8 679 014</b>	<b>46 674 822</b>	<b>49 241 170</b>
		<b>46 979 696</b>	<b>46 133</b>	<b>18 575 937</b>	<b>10 163 051</b>	<b>8 679 014</b>	<b>47 025 829</b>	<b>51 446 095</b>

\* Ces montants ne sont pas reportés dans le total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Administrateur du conseil  
  
\_\_\_\_\_, administrateur

Administrateur  
  
\_\_\_\_\_, administrateur

**Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<b>(2 566 348)</b>	1 759 827
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	<b>3 728 100</b>	(2 083 940)
Amortissement des immobilisations	<b>7 030</b>	6 860
	<b>1 168 782</b>	(317 253)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	<b>(1 283)</b>	(9 423)
Débiteurs	<b>1 145 763</b>	(354 065)
Frais payés d'avance et autres éléments d'actifs	<b>(33 478)</b>	(32 098)
Créditeurs et charges à payer	<b>(1 851 193)</b>	2 087 550
Produits perçus d'avance	<b>(2 725)</b>	(18 435)
	<b>425 866</b>	1 356 276
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	<b>(1 183 870)</b>	(1 113 999)
Acquisition d'immobilisations	<b>—</b>	(9 439)
	<b>(1 183 870)</b>	(1 123 438)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	<b>(758 004)</b>	232 838
Encaisse au début	<b>2 799 268</b>	2 566 430
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>2 041 264</b>	2 799 268

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

La Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur (la « Fondation »), constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est une fondation publique créée pour aider à la réalisation des objectifs poursuivis par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal/Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost (l'« Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal »). Elle est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Comptabilité par fonds*

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

#### Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par la Fondation en matière de prestation des services et d'administration.

#### Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les actifs immobilisés détenus par la Fondation, de même que les produits et charges qui y sont liés.

#### Fonds de développement

Le fonds de développement rend compte des activités menées dans le cadre des campagnes majeures et présente les ressources affectées au financement de projets majeurs de développement à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (construction, aménagements et acquisition d'équipements médicaux), à l'enseignement ainsi qu'à l'attribution de bourses de recherche ou postdoctorales.

#### Fonds de dotation

##### Affectations d'origine externe

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe présente les ressources apportées à titre de dotations. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds d'administration générale, sauf dans le cas de directives stipulées par les apporteurs des fonds détenus à titre de dotation.

##### Affectations d'origine interne

Le fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne présente les sommes transférées par le conseil d'administration du fonds d'administration générale dans le but d'assurer une croissance du capital du fonds de dotation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration, à l'exception des revenus tirés de ces ressources qui sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

#### Fonds spécifique

Le fonds spécifique présente les ressources affectées au financement de projets, comme il est spécifié par les donateurs.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des produits*

#### Apports

Les apports grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds approprié au moment où ils sont encaissés.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au moment où ils sont encaissés.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du fonds de dotation au moment où ils sont encaissés.

Les promesses d'apports et les dons différés (legs testamentaire, assurance vie, rente, etc.) sont présentés dans les notes complémentaires aux états financiers.

#### Revenus de placement

Les revenus de placement affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés dans le fonds de développement ou, lorsque stipulé par les donateurs, dans le fonds de dotation. Les revenus de placement non grevés d'affectations tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale.

Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de développement et du fonds spécifique sont constatés à titre de produits dans les fonds respectifs. Les autres revenus de placement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

#### Activités de financement

Les revenus affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds de développement ou le fonds spécifique. Les revenus non affectés des activités de financement sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale.

#### Activités commerciales

Les revenus des activités commerciales sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale, à l'exception des revenus du stationnement, qui sont constatés dans le fonds de développement, puisqu'ils sont affectés à l'acquisition d'équipements médicaux.

### *Ventilation des charges*

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés affectés aux activités de financement et aux communications, qui sont ventilées entre la fonction « activités de financement » et la fonction « administration ». La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué aux deux fonctions par les employés visés.

### *Dons au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal/ Installation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal*

Les dons font l'objet d'une approbation de la part du conseil d'administration et sont comptabilisés au moment où ils sont versés ou devenus exigibles.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Immobilisations*

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 %
Mobilier	10 %
Matériel informatique	25 %

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2018

### 3. Apports

	2018		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	857 626	210 975 <sup>(1)</sup>	646 651
Fonds de développement	191 338	672 063 <sup>(2)</sup>	(480 725)
Fonds de dotation	50 000	—	50 000
Fonds spécifique	1 467 411	—	1 467 411
	<b>2 566 375</b>	<b>883 038</b>	<b>1 683 337</b>

  

	2017		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale	1 087 702	169 801 <sup>(1)</sup>	917 901
Fonds de développement	5 702	146 947 <sup>(2)</sup>	(141 245)
Fonds de dotation	50 000	—	50 000
Fonds spécifique	725 560	—	725 560
	<b>1 868 964</b>	<b>316 748</b>	<b>1 552 216</b>

(1) Dépenses de publipostage

(2) Frais inhérents aux campagnes majeures

### 4. Revenus de placement

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts	519 034	414 104
Dividendes	853 065	782 414
Variation de la juste valeur des placements	(3 728 100)	2 083 940
	<b>(2 356 001)</b>	<b>3 280 458</b>

  

Répartition des revenus de placement		
Fonds d'administration générale	(1 781 603)	2 446 843
Fonds de développement	(233 023)	369 365
Fonds de dotation	(9 554)	16 598
Fonds spécifique	(331 821)	447 652
	<b>(2 356 001)</b>	<b>3 280 458</b>

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2018

#### 5. Activités de financement

	2018		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
<b>Fonds d'administration générale</b>			
Omnium de golf	165 499	81 236	84 263
Gala	406 297	329 761	76 536
Dîner homard	114 337	93 267	21 070
Salon de l'auto	191 325	81 281	110 044
Loterie	53 277	26 294	26 983
Activités tierces	76 898	18 216	58 682
Dégustation de vins	74 683	28 985	45 698
Défi sportif	249 496	293 944	(44 448)
	<b>1 331 812</b>	<b>952 984</b>	<b>378 828</b>
<b>Fonds de développement</b>			
Loterie	227 500	109 365	118 135
Activités tierces	3 050	86	2 964
	<b>230 550</b>	<b>109 451</b>	<b>121 099</b>
<b>Fonds spécifique</b>			
Activités tierces	54 249	10 219	44 030
Vélo-Onco	40 217	15 159	25 058
	<b>94 466</b>	<b>25 378</b>	<b>69 088</b>
	<b>1 656 828</b>	<b>1 087 813</b>	<b>569 015</b>
			2017
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
<b>Fonds d'administration générale</b>			
Omnium de golf	136 025	59 777	76 248
Gala	971 086	376 159	594 927
Dîner homard	170 776	100 859	69 917
Salon de l'auto	209 751	95 983	113 768
Loterie	138 603	87 016	51 587
Activités tierces	67 768	29 860	37 908
Dégustation de vins	49 430	35 654	13 776
Défi sportif	245 531	225 754	19 777
	<b>1 988 970</b>	<b>1 011 062</b>	<b>977 908</b>
<b>Fonds de développement</b>			
Activités tierces	1 040	—	1 040
<b>Fonds spécifique</b>			
Activités tierces	82 264	29 144	53 120
Vélo-Onco	50 140	17 469	32 671
	<b>132 404</b>	<b>46 613</b>	<b>85 791</b>
	<b>2 122 414</b>	<b>1 057 675</b>	<b>1 064 739</b>

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2018

#### 6. Activités commerciales

	2018		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Machines distributrices	55 000*	—	55 000
Fonds de développement			
Stationnement	4 553 176	3 450 717**	1 102 459
	<b>4 608 176</b>	<b>3 450 717</b>	<b>1 157 459</b>
	2017		
	Produits	Charges	Montant net
	\$	\$	\$
Fonds d'administration générale			
Machines distributrices	55 000*	—	55 000
Fonds de développement			
Stationnement	4 727 833	3 564 117**	1 163 716
	<b>4 782 833</b>	<b>3 564 117</b>	<b>1 218 716</b>

\* Produits perçus de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

\*\* Charges engagées auprès de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

#### 7. Ventilation des charges

Les salaires et charges sociales de 887 725 \$ (792 890 \$ en 2017) ont été ventilés entre la fonction « activités de financement » pour 152 445 \$ (146 515 \$ en 2017) et la fonction « administration » pour 735 280 \$ (646 375 \$ en 2017).

**8. Virements interfonds**

Les virements interfonds effectués au cours de l'exercice sont les suivants :

	<b>2018</b>			
	<b>Fonds d'administra- tion générale</b>	<b>Fonds d'immobi- lisations</b>	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Fonds spécifique</b>
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration	<b>(142 456)</b>	—	<b>80 581</b>	<b>61 875</b>
	<b>2017</b>			
	<b>Fonds d'administra- tion générale</b>	<b>Fonds d'immobi- lisations</b>	<b>Fonds de dévelop- pement</b>	<b>Fonds de dotation</b>
	\$	\$	\$	\$
Affectations par le conseil d'administration	4 791 820	—	(5 443 279)	651 459
Acquisition nette d'immobilisations	(9 439)	9 439	—	—
	<b>4 782 381</b>	<b>9 439</b>	<b>(5 443 279)</b>	<b>651 459</b>

**9. Placements**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Actions	<b>24 996 898</b>	28 632 210
Obligations, valeur nominale de 14 570 000 \$ (15 805 000 \$ au 31 décembre 2017), à des taux variant de 1,250 % à 10,950 % (0,903 % à 10,950 % au 31 décembre 2017), échéant de février 2019 à juin 2026 (janvier 2018 à juin 2026 au 31 décembre 2017)	<b>14 848 090</b>	16 205 650
Bons du Trésor, échéant jusqu'en mai 2019 (jusqu'en mars 2018 au 31 décembre 2017)	<b>3 918 347</b>	1 488 266
Encaisse détenue chez le gardien des valeurs	<b>47 621</b>	32 145
Autres	<b>108 247</b>	105 162
	<b>43 919 203</b>	46 463 433

Sur la base de la juste valeur, la répartition des placements en obligations au 31 décembre 2018 est la suivante :

	<b>%</b>
Gouvernements canadien et provinciaux ou garantis par ces derniers	<b>71</b>
Sociétés	<b>20</b>
Municipalités	<b>9</b>
	<b>100</b>

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2018

#### 10. Encaisse

Les soldes en banque portent intérêt au taux préférentiel de l'institution diminué de 2,000 % calculé quotidiennement. Le taux moyen de rendement de l'exercice est de 1,605 % (0,897 % en 2017).

#### 11. Immobilisations

	<b>2018</b>		2017
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	<b>183 065</b>	<b>153 706</b>	29 359
Mobilier	<b>71 937</b>	<b>56 663</b>	15 274
Matériel informatique	<b>60 404</b>	<b>58 904</b>	1 500
	<b>315 406</b>	<b>269 273</b>	<b>46 133</b>

#### 12. Crédoiteurs et charges à payer

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Créditeurs	<b>246 593</b>	106 386
Salaires à payer	<b>22 783</b>	16 876
Sommes dues à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	<b>72 281</b>	2 069 588
	<b>341 657</b>	<b>2 192 850</b>

#### 13. Sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds

Les sommes dues par le fonds d'administration générale aux autres fonds portent intérêt au taux de rendement réalisé par le fonds d'administration générale sur ces fonds.

## Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

### Notes complémentaires

31 décembre 2018

#### 14. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	<b>2018</b>	2017
	<b>\$</b>	\$
Fonds de développement	<b>18 575 937</b>	18 834 737
Fonds de dotation		
Le revenu d'un premier fonds doit être utilisé à l'attribution de bourses de recherche	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Le revenu d'un deuxième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour l'amélioration des soins directs aux malades et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	<b>810 905</b>	814 035
Le revenu d'un troisième fonds doit être utilisé comme suit : 92 % du revenu doit être utilisé pour le financement de dossiers prioritaires et 8 % doivent être ajoutés à la dotation initiale	<b>1 934 489</b>	1 890 913
Le revenu d'un quatrième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en cardiologie	<b>291 100</b>	291 100
Le revenu d'un cinquième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en orthopédie	<b>526 000</b>	526 000
Le revenu d'un sixième fonds doit être utilisé pour appuyer la recherche en maladies cardiovasculaires	<b>500 000</b>	500 000
	<b>5 062 494</b>	5 022 048
Fonds spécifique	<b>8 679 014</b>	8 458 921
	<b>32 317 445</b>	32 315 706

#### 15. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, qui est une partie liée compte tenu de la nature des activités de la Fondation, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs qui y sont liés, sont présentées dans les états financiers ou dans les notes afférentes aux états financiers à l'exception d'un montant de 554 117 \$ (1 563 499 \$ en 2017) qui est inclus dans les débiteurs. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

#### 16. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers :

##### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des actions qui découle des fluctuations, des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

**16. Instruments financiers (suite)**

*Risque de taux d'intérêt*

Les placements en obligations et en bons du Trésor portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.



